

Entreprise Jourdan : une gabegie d'argent public !

Jean-Marc Durand

Il y a des dossiers comme cela où le sort s'acharne. Tel semble être le cas de l'ex-entreprise Jourdan qui sera passée par toutes les affres d'un système, en l'occurrence le capitalisme financiarisé, dont l'avidité d'argent frais – et qui dit argent frais dit souvent argent public – ne semble jamais rassasiée.

Un petit brin d'histoire sur un processus qui a conduit quand même à liquider un fleuron de l'industrie de la chaussure de luxe à Romans et à mettre sur le carreau 500 salariés. Sans remonter aux calendes c'est au moment du passage aux 35 heures que l'argent public a commencé à être déversé à flot dans cette entreprise, à hauteur de 5 millions d'euros en 2001, sachant que quelques années auparavant la vente de la licence internationale Jourdan avait été réalisée; direction la Suisse avec l'espoir d'une bonne rente.

Peu de temps après, face à une gestion calamiteuse visant à liquider l'entreprise Jourdan, la communauté de communes du pays de Romans achetait pour un montant de 1 200 000 euros les locaux et terrains de cette société pour en renflouer les comptes dans l'espoir d'un ultime sursaut.

Dernier épisode en date, la vente du tènement Jourdan à Domitys, n° 1 des Résidences services seniors, spécialiste de l'investissement dans ce type de résidences permettant des réductions d'impôt aux contribuables qui veulent placer ainsi leur épargne. En fait une forme de spéculation sur la vieillesse!

Le montage financier prévu par la collectivité pour céder ces terrains et locaux vaut à nouveau son pesant d'or. Sans aucun engagement de la part de Domitys, que ce soit en matière de créations d'emplois locaux, d'offre financièrement attractive pour les personnes âgées de la localité, de suivi et d'entretien de cette future résidence, la collectivité s'appêtait à faire un cadeau de 600 000 euros. Le m2 était en effet cédé pour 40 euros alors que mis en état, il était évalué par le service des domaines à 110 euros. Pour l'heure cette opération a été stoppée suite à l'intervention de certains élus. Saluons à cette occasion le seul vote

contre de l'élu communiste Jean-Marc Durand au sein du conseil municipal de Romans ainsi que les 35 abstentions et votes contre de conseillers communautaires au sein de la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes. Pour autant la vigilance sur ce dossier ne doit être levée et les populations concernées ont leur mot à dire.

En tout cas, un tel scénario a de quoi donner des cauchemars aux ex-salariés de Jourdan qui ne manqueront pas d'apprécier avec quelle aise on a utilisé et on utilise encore l'argent de leurs impôts locaux. Désarmés, pour l'heure ils ne peuvent malheureusement que constater une double spoliation. La première les a privés de leur emploi sur l'autel de la baisse du coût du travail, la seconde consacrait la poursuite de la dilapidation de leurs deniers (impôts) pour favoriser un investissement privé juteux sans disposer d'aucun espoir d'accès aux services qui seront proposés, vu les prix d'accès affichés.

Si on ajoute aux sommes évoquées les 500 000 euros dépensés en impôts locaux et autres charges de gestion par la collectivité propriétaire de ce tènement depuis 10 ans, cela représente, le cadeau à Domitys compris, 7,3 millions d'euros d'argent public. Soit 7,3 millions d'euros déversés pour entériner la fermeture d'une entreprise et la disparition de 500 emplois.

Posons-nous un instant et imaginons les solutions de poursuite et de développement de cette entreprise que cette somme d'argent aurait pu permettre d'envisager si elle avait été affectée à une logique de relance réelle de la production Jourdan – cela bien entendu sous contrôle des salariés et des citoyens? Encore mieux, imaginons le crédit bancaire que cet argent public aurait permis de mobiliser s'il avait servi à prendre en charge des taux d'intérêts bancaires, par exemple, à 4 %? C'est 175 millions d'euros de crédit bancaire donc d'investissements placés sous le contrôle des salariés que ces 7 millions d'euros auraient permis de mobiliser. Largement de quoi moderniser l'outil de production de l'entreprise Jourdan et reconnaître les niveaux de qualification des salariés de cette entreprise dont le savoir-faire était et demeure reconnu de tous.

Cette solution est celle que proposaient à l'époque les communistes. C'est également celle qu'ils portent aujourd'hui dans le cadre d'un projet plus global de sécurité d'emploi ou de formation pour une relance de l'activité à Romans comme dans toute la France. Ces propositions, cette alternative, les communistes

veulent les exposer devant chaque salarié, devant chaque citoyen tout au long de leur campagne pour l'emploi qu'ils souhaitent inscrire sur le fond et dans la durée pour une transformation radicale de la vie de chacune et de chacun faite de sécurité et non de précarité, d'espoir, de partage et de solidarité.

S'agissant du devenir du tènement Jourdan, les communistes de la section de Romans et Bourg de Péage,

réitérent leur idée de projet industriel. Ils proposent que voit le jour en ce lieu une pépinière d'entreprises du cuir et de la chaussure et qu'y soit construit un nouvel Afpi, avec pourquoi pas la construction d'un hôtel. L'objectif est de relancer sur le bassin romano-péageois une vraie industrie de la chaussure, assise d'un nouveau projet industriel local intégrant une diversité d'activités. ■■

Vers une refonte écologique et culturelle des productions

Frédéric Boccara

L'économie circulaire peut être porteuse d'une révolution dans les productions et les consommations, à condition de sortir des critères capitalistes et d'affronter les logiques d'accumulation et de profits.

L'économie circulaire s'inscrit dans une indispensable refonte écologique et culturelle des productions. Elle ne peut être dissociée d'une recherche de nouveaux critères de suivi de la production elle-même (au-delà des financements), tout particulièrement une économie sur les matières utilisées et prélevées, pour viser une production radicalement « circulaire », c'est-à-dire utilisant au maximum ses sorties de matières (*outputs*) comme entrées, par recyclage, mais aussi utilisant le moins possible d'entrées de matières (*inputs*) nouvelles et prenant bien en compte toutes les entrées et toutes les sorties. Cela s'oppose à la vision dominante actuelle qui, au mieux, ne propose de suivre que certaines entrées de matières (le carbone par exemple, mais pas le lithium des batteries électriques dites « propres ») ou ne compte comme sorties de matières que les déchets, mais pas ce qui est inclus dans les produits consommés, ou encore ne veut prendre qu'un périmètre d'entreprises sans compter les sous-traitants ou les filiales situées en territoire étranger.

Le découpage incessant du système productif et de la chaîne d'activité – que ce soit dans un même pays ou entre pays en voie de développement et les autres – souligne ce défi, avec la domination des grandes firmes multinationales et des banques. Pour y répondre, il faut dresser des bilans « de circularité » de la production au niveau de territoires dans leur ensemble (y compris importations et transits), mais aussi des filières ou des groupes d'entreprises multinationaux, alors que la réalité systémique de la

notion de valeur ajoutée est cruciale. Elle doit être bien distinguée de sa falsification en « création de valeur actionnariale », et les remises en cause de la notion de produit intérieur brut (qui ont une part de vérité) ont tendance à oublier que le PIB est la somme des valeurs ajoutées, et peut en outre être construit dès le niveau de l'entreprise ou au niveau d'un territoire.

La responsabilité « sociétale » des entreprises

Les travaux sur la responsabilité « sociétale » des entreprises (principes de l'investissement raisonnable de l'ONU ou la norme ISO 26000) prétendent

Une refonte écologique et culturelle des productions suppose aussi de viser l'usage des objets plutôt que leur possession.

relever ce défi. Ils proposent *grosso modo* de comptabiliser dans les rapports de gestion des entreprises les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités. Tout en comportant des éléments très intéressants, comme la notion de *sphère d'influence*, ils sont très ambivalents et soulèvent quatre ensembles de problèmes. À savoir :

1. Ils ne comportent pas d'éléments contraignants. Ils n'imposent pas de certification ni de procédures, ce qui pose la question de la transparence des méthodes et de la comparabilité des évaluations entre deux entreprises, ainsi que celle du rôle des salariés.
2. Ils tendent à refouler l'antagonisme existant avec les critères de rentabilité, d'accumulation de matériel et de gâchis de matières, voire à conforter le marché